

VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Date de la convocation : 05 avril 2023

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mmes DEGRAIS, PERSEGOL, M. DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, MM. CHEMINOT, CHENE, LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mmes GIRAUDET, PAUCHARD, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. GUIMONET, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. LORGEUX, Mme DOYON, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme BARRY, M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET, M. GUENIN, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme PAUCHARD, M. CORDONNIER, Conseiller Municipal,

ABSENTS : Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, M. JOLIVET, Conseiller Municipal, M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - N° 23/03 - 06/C

Monsieur SEGUIN, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La présentation de ce budget fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires tenu le 20 mars 2023 et à la commission municipale des finances organisée le 03 avril 2023.

Le budget annexe assainissement est équilibré à 1 080 943,91 € pour la section de fonctionnement et 1 416 039,88 € pour la section d'investissement.

Ce budget permet principalement la gestion des investissements du service d'assainissement collectif aussi bien pour le réseau de collecte que le traitement des eaux usées. Le service public de l'assainissement étant géré par délégation de service public attribuée à VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux.

Ce budget est établi Toutes Taxes Comprises.

Section de fonctionnement

Recettes :

Ce budget encaisse principalement les redevances de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

La redevance d'assainissement reste maintenue à 0.583 €/m³ pour l'année 2023.

Exercice Type de mouvement/Chapitre	2023 BP
Réel	976 136,91 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	447 036,91 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	529 100,00 €
Ordre	104 807,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	104 807,00 €
TOTAL	1 080 943,91 €



Le montant des recettes réelles s'élève à 976 136,91 € dont :

- Résultat d'exécution : 447 036,91 €
- Produit de la redevance d'assainissement : 529 100,00 €

Dépenses :

Les principales dépenses réelles concernent les intérêts d'emprunts, l'épandage des boues et les études pour autorisations administratives, auxquels s'ajoutent quelques frais sur les fluides, l'énergie et le personnel. Toutefois les dotations aux amortissements dépassent très largement les dépenses réelles du service, pesant lourdement sur la tarification.

Exercice	2023
Type de mouvement/Chapitre	BP
Réel	136 603,91 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	73 800,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 500,00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 647,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	56 920,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 736,91 €
Ordre	944 340,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	530 000,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	414 340,00 €
TOTAL	1 080 943,91 €

Le montant des dépenses s'élève à 136 603,91 € dont :

- Charges à caractère général : 73 800,00 €
- Charges de personnel : 2 500,00 €
- Autres charges de gestion courante 1 647,00 €
- Charges financières : 56 920,00 €
- Charges exceptionnelles 1 736,91 €

Section d'investissement

Recettes :

Exercice	2023		
Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP	Total prévu
Réel	0,00 €	376 456,88 €	376 456,88 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE		319 351,88 €	319 351,88 €
13 - SUBVENTIONS	0,00 €	14 170,00 €	14 170,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	22 935,00 €	22 935,00 €
Ordre	0,00 €	1 039 583,00 €	1 039 583,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		530 000,00 €	530 000,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		414 340,00 €	414 340,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		95 243,00 €	95 243,00 €
TOTAL	0,00 €	1 416 039,88 €	1 416 039,88 €

Les prévisions sur les recettes réelles de l'année sont de 376 456,88 € réparties ainsi :

- Résultat d'exécution : 319 351,88 €
- Subventions de l'Agence de l'Eau : 14 170,00 €
- Eventuelle avance du budget principal : 20 000,00 €
- La récupération de TVA sur les investissements 22 935,00 €



Dépenses :

Exercice	2023		
Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP	Total prévu
Réel	272 021,44 €	943 968,44 €	1 215 989,88 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	80 260,00 €	80 260,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 016,00 €	56 100,00 €	61 116,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 398,88 €	30 838,44 €	117 237,32 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	180 606,56 €	79 000,00 €	259 606,56 €
OP 202204 - REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	0,00 €	697 770,00 €	697 770,00 €
Ordre	0,00 €	200 050,00 €	200 050,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		104 807,00 €	104 807,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		95 243,00 €	95 243,00 €
TOTAL	272 021,44 €	1 144 018,44	1 416 039,88 €

En plus de 272 021,44 € inscrits en reports, les prévisions des dépenses réelles sur l'année sont de 943 968,44 € principalement orientées pour :

- Le remboursement du capital d'emprunt 80 260,00 €
- Le diagnostic en amont et en aval pour la recherche de rejets de substances dangereuses dans les eaux..... 34 000,00 €
- Le raccordement de différents secteurs en zone à urbaniser 75 000,00 €
- L'aboutissement de la réhabilitation du réseau d'assainissement dans le cadre du réaménagement du quartier des Favignolles 697 770,00 €
- La poursuite de la mise en conformité du réseau dans la zone déclarée d'utilité publique 6 500,00 €
- Le diagnostic et la mise aux normes d'équipements 6 400,00 €
- Le contrôle des raccordements aux réseaux 15 600,00 €
- Poursuite de la mise à niveaux des tampons rue Jules Guesde 4 000,00 €
- Divers travaux de réhabilitation du réseau..... 24 438,44 €

Niveau d'endettement

Il reste un capital bancaire de 1 210 999 € (64,81 €/habitant) à rembourser. Aucun nouvel emprunt n'est envisagé à ce stade, juste une éventuelle avance du budget principal pour 20 000 € en fonction des recettes d'exploitation encaissées.

Sur 2023 il est prévu une Epargne Brute (CAF Brute) de 392 495 € permettant un désendettement théorique sur 3,08 ans."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à la majorité (23 pour et 6 abstentions : MM. NAUDION - BLANCHARD - Mme GIRAUDET - M. de REDON - Mme PAUCHARD - M. GUENIN) le budget annexe assainissement 2023.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

Mis en ligne sur le site internet le

17 AVR 2023
18 AVR 2023
Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny



Laurence

Jeanny LORGEUX

Laurence MERCIER